



Charte des Piolets Jeunes

- Les jeunes sont impliqués dans la construction du projet
- Le projet s'inscrit sur une durée suffisante pour permettre un véritable apprentissage
- Le projet vise à transmettre aux jeunes l'esprit de cordée (entraide, échange, partage)
- Le projet permet aux jeunes la découverte des activités et du milieu
- Le projet permet de faire de la prévention sur la préservation du milieu auprès des jeunes
- Le projet permet aux jeunes d'apprendre des techniques liées aux pratiques
- Le projet vise à l'autonomie des jeunes (connaissance du milieu, prévention des risques en montagne et prise de décisions)
- Le projet vise à transmettre le goût de l'effort
- Les activités se déroulent en terrain d'aventure : montagne pas ou peu aménagée
- La performance n'est pas une priorité

Critères spécifiques à la remise des prix 2015

- L'action doit être en cours ou déjà réalisée
- Le projet s'adresse directement aux jeunes de 14 à 22 ans
- Les projets permettant de rendre la montagne accessible à des publics « éloignés culturellement et financièrement » des activités de montagne seront valorisés
- Les jeunes et leurs référents devront participer au week-end Piolets Jeunes

Les projets seront sélectionnés en fonction de la charte Piolets Jeunes et des critères évoqués ci-dessus. Tous les projets qui correspondent à cette charte seront récompensés.